



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02/12/2021

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN, MINISTRE DE LA CULTURE, EN DÉPLACEMENT À TOULOUSE, LABELLISE DEUX INSTITUTIONS DE LA VIE CULTURELLE TOULOUSAINE

ATTRIBUTION DU LABEL « OPÉRA NATIONAL EN RÉGION » AU THÉÂTRE DU CAPITOLE

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, attribue le label « Opéra national en région » au Théâtre du Capitole à Toulouse.

Etablissement historique du paysage lyrique français, cette illustre maison d'opéra dispose de forces artistiques permanentes : orchestre, chœur et ballet.

Le Théâtre du Capitole devient à ce titre le sixième établissement national labellisé, avec l'Opéra national de Lyon, l'Opéra national de Bordeaux, l'Opéra national du Rhin, l'Opéra Orchestre national de Montpellier et l'Opéra national de Lorraine.

Les structures labellisées « Opéra national en région » constituent un réseau national de référence pour la valorisation et le renouvellement des répertoires, des formes et des esthétiques. Elles participent également à la structuration de la vie lyrique, musicale et chorégraphique sur le territoire national.

Roselyne Bachelot-Narquin salue le travail de l'ensemble des équipes artistiques et administratives de l'établissement qui, placées aujourd'hui sous la direction de Christophe Ghristi et Claire Roserot de Melin, ont fait du Théâtre du Capitole une maison d'opéra de référence nationale et internationale.

ATTRIBUTION DE L'APPELLATION « SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL » AU THÉÂTRE SORANO

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, attribue l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national », avec mention « art et création » au Théâtre Sorano de Toulouse.

L'attribution de cette appellation vient reconnaître la qualité du programme d'actions développé par le Théâtre Sorano, notamment en matière de soutien aux artistes émergents pour leur travail de création, une large diffusion

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

de leurs œuvres et l'organisation de leur présence sur le territoire permettant une diversification de rencontres avec les populations. Liée au projet de son directeur, Sébastien Bournac, cette appellation est attribuée au Théâtre Sorano pour une durée de quatre ans couvrant la période 2021-2024.

Participant de la politique de l'État de soutien à la création artistique, le programme des scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN) joue un rôle essentiel pour la présence des artistes dans les territoires, leur accompagnement et la diffusion de leurs œuvres dans les réseaux nationaux, contribuant ainsi à l'aménagement et à la diversité artistique et culturelle des territoires.